CONSEIL DE QUARTIER « LE VILLAGE »

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 08/04/2015

Etaient présents :

Stéphane LAMBERT, élu du Conseil Municipal.

Laurent REVENIER, président

Delphine BEAUFILS, vice présidente,

Véronique DAVOULT, secrétaire,

Guy HUGUET, membre élu,

Magali KEFI, membre élu,

Nathalie PRIVE, membre élu,

Micheline DELY, représentante du Conseil des Seniors,

Jean GREVIN, représentant du secteur associatif,

Etaient excusés :

Matthieu BRICOU, représentant de la jeunesse,

Eric GAUTIER, représentant du secteur économique.

Ordre du jour :

1°) Retour sur la réunion Mairie du 06 février 2015 à destination des responsables des Conseils de Quartier

2°) Rencontre du Bureau avec les commerçants du quartier

3°) Projet intergénérationnel de Mathieu.

4°) Questions diverses.

1°) Retour sur la réunion organisée le 06 février par la mairie pour les responsables des Conseils de quartier

Cette réunion était essentiellement axée sur la communication et notamment les moyens de communication mis à disposition des conseils de quartier :

Un tableau excel pour le suivi des différentes demandes des habitants du quartier. La trame officielle a été diffusée. La question est de savoir comment faire vivre cette liste et en effectuer le suivi. A minima il faut étudier les demandes à chaque Conseil de quartier, peut-être faut-il créer un groupe de pilotage qui aura en charge ce suivi ? Delphine Beaufils fait part de son désarroi, car, aujourd'hui, on ne peut pas répondre en direct aux personnes qui soumettent une question. Une personne l'a personnellement sollicitée et lui a fait le reproche que le conseil de quartier ne lui a pas répondu. Laurent Renevier explique que si une réponse doit être faite, seule la Mairie peut le faire. Delphine Beaufils souligne la frustration générée par ce système, à la fois pour les Conseils de Quartier et pour les habitants. Véronique Davoult rappelle qu'il avait été demandé qu'à minima un accusé de réception soit adressé à chaque personne ayant déposé une question ou une remarque sur la messagerie du conseil de quartier. Laurent Renevier explique que chaque message reçu est ensuite réorienté par la mairie vers le président du Conseil de Quartier correspondant. Pour le Village, c'est donc lui qui en est destinataire, mais il ne peut répondre. Magali Kéfi souligne que les habitants s'interrogent sur les actions concrètes des Conseils de Quartier, car ils n'en ont aucun retour. Comment, dans ces conditions, faire circuler l'information ?

Laurent Renevier suggère que les demandes enregistrées sur le tableau excel fassent l'objet d'un suivi auprès des services municipaux, pour leur transmission d'une part puis pour vérifier leur résolution. Stéphane Lambert suggère que les questions soient présentées en Conseil de Quartier et qu'il les transmette ensuite aux services municipaux compétents, comme il l'a fait lors de la première réunion, tout en maintenant l'envoi du tableau. Il fera ensuite un retour lors de la réunion suivante, sur les réponses et actions apportées par la mairie.

Magali Kéfi insiste pour que le journal municipal « les échos » soit tout de même un relais régulier des actions des Conseils de Quartier, afin que tout le monde puisse s'informer, ce support étant lu par une majorité de Véliziens.

Deux supports papier (lettre et flyer), imprimés et distribués via la mairie sont prévus pour que les Conseils de Quartier informent les habitants. La lettre annuelle de chaque quartier a sa couleur, mauve pour le Village. On pourrait se saisir de cette possibilité pour communiquer, par exemple, sur la soirée « immeubles en fête » du 29 mai. Il faut réfléchir aux autres sujets à aborder et trouver des rédacteurs. Véronique Davoult suggère de faire une réunion à cet effet et d'y inviter le Conseil de Quartier de mail, si l'on aborde l'étude sur la sécurité routière et les pistes d'amélioration qui ont été envisagées, car certaines les concernent aussi. Stéphane Lambert ajoute que la soirée « immeubles en fête » de la place Dautier sera l'occasion de dynamiser cet espace, qui fêtera son trentenaire cette année. La lettre peut parler de tout cela et rappeler les moyens de communication.

Le flyer, peut être imprimé et diffusé 2 fois par an.

Le flyer sera utilisé pour communiquer sur cette animation afin de convier tous les habitants du quartier.

D'autre part, tous les comptes rendus des Conseils de Quartier sont mis en ligne sur le site de la ville. Ce site, d'ailleurs, sera prochainement modifié. Sur facebook, les dates des réunions sont annoncées, ajoute Stéphane Lambert.

L'appli Vélizy tout en 1 (à télécharger) permet de prendre une photo et de l'envoyer à la mairie pour signaler un dysfonctionnement, un danger etc...Les messages envoyés reçoivent un accusé de réception. Magali souligne que les personnes non connectées ne pourront pas utiliser ce biais.

Il y aura 2 réunions de bilan annuelles pour tous les Conseils de Quartier. Mais il est toujours possible d'organiser des réunions conjointes entre plusieurs Conseils, selon les sujets abordés.

2°) Retour sur la rencontre des membres du bureau avec les commerçants du quartier, le 07 février 2015.

Les commerçants ont fait part de leur inquiétude quant à leur obligation d'améliorer l'accessibilité.

Stéphane Lambert explique que, normalement tous les commerces et équipements devaient être aux normes au 1er janvier 2015. On est en retard, même si sur Vélizy, le retard est moindre que dans d'autres communes.

Sur les équipements, au niveau de la ville, il y a eu un certain nombre de travaux, qui vont s'échelonner selon les possibilités budgétaires allouées. Cela se fera par étapes.

Pour les commerces, il y a une dérogation : tous les commerçants, les professionnels de santé, etc..., doivent remplir un dossier à remettre à la préfecture avant le 27 septembre 2015, où ils expliqueront ce qu'ils vont entreprendre pour être aux normes. En fonction des projets présentés, ils disposeront de 3 ans, 6 ans, ou 9 ans pour tout mettre en œuvre. Ils auront une amende s'ils n'ont pas déposé de dossier. Tous les commerçants sont invités à contacter les services techniques municipaux (Pierre Guyanneau) pour les aider. Ils ont eu une information dans ce sens.

Le stationnement devant les commerces : Les commerçants soulignent des difficultés de stationnement surtout les mardis, jour où les randonneurs se garent toute la journée avant de partir en promenade, ce qui pénalise la clientèle. Idem pour le club de bridge qui stationne là lors de leurs rencontres à l'ancienne église.

Stéphane Lambert explique que la zone bleue existante n'est pas respectée. C'est pourquoi il a été décidé d'installer des bornes de stationnement limité à 15 minutes devant la pharmacie et entre la boucherie et la boulangerie.

Mais il faut que ce dispositif soit renforcé par le passage très régulier de la police municipale, dont les effectifs seront étoffés dans les mois prochains. Delphine Beaufils ajoute que la voiture tampon qui stationnait là depuis des semaines a été retirée, grâce à la ténacité de la pharmacienne, aidée de la police municipale.

Le lampadaire en face le café de la mairie devant le passage piéton ne fonctionne pas, ainsi que celui en amont juste avant l'arrêt de bus.

Les commerçants regrettent que le panneau signalétique (le totem) ait été enlevé de sous les cèdres. Stéphane Lambert explique que le choix esthétique date de l'équipe municipale précédente, mais que les commerçants s'étaient prononcés en faveur de son installation et en étaient satisfaits. Le lieu d'implantation initial était en effet mal choisi, mais le panneau a été déplacé, puis retiré complètement, car endommagé. Pourra-t-on le remettre ? Certains commerçants sont peu visibles et ce panneau remplissait bien son office. Stéphane Lambert explique que la municipalité retravaille actuellement la signalétique.

Les commerçants sont favorables à des animations dans le quartier, plutôt le samedi. Mais le comité des commerçants n'existe plus et il ne semble pas qu'il y ait actuellement de volonté pour créer la dynamique nécessaire pour en constituer un autre. Une animation est néanmoins prévue en mai : « le village des saveurs ». Il appartient aux commerçants de s'en saisir, ils sont donc conviés à faire des propositions. Cette animation remplace la fête des potiers.

3°) Projet intergénérationnel de Matthieu

Il est prévu que ce projet s'inscrive dans le cadre de l'événement « immeubles en fête » de la place Dautier. Matthieu étant absent aujourd'hui, Véronique Davoult le contactera pour finaliser cette action.

4°) Questions diverses :

Magali Kéfi signale les difficultés qui commencent à apparaître avec les travaux rue de Villacoublay. Des morceaux de fer dépassent des clôtures cernant le chantier de la crèche, il y a un dénivelé au niveau des trottoirs, les grilles sont mal fixées, ce qui peut être dangereux. Au niveau des déménageurs, c'est à peu près correct. Rue du Lavoir, l'accès prévu n'a pas été respecté, la sécurité n'est pas assurée, il y a eu des dégâts au niveau du trottoir. Stéphane Lambert informe que la mairie a demandé des modifications au promoteur. Laurent suggère la rédaction d'un article dans la lettre du Conseil de Quartier à ce sujet, pour rassurer les riverains et leur suggérer de nous remonter leurs remarques si elles sont du ressort du Conseil de Quartier. Cela n'empêche pas chacun de jouer son rôle de citoyen et d'alerter la mairie s'il constate des dysfonctionnements ou désordres sur la voie publique.

Contrôle de la bonne distribution des magazines et infos de la ville infos : le panel représentatif, qui vérifiera leur distribution, existe au sein du Conseil de Quartier, dont les membres sont bien répartis dans les différentes zones. Les carences seront donc signalées par leur biais.

Guy Huguet signale qu'il y a des plaintes des riverains sur le bruit généré par le skate parc, qu'il faudrait fermer à certaines heures. Stéphane Lambert explique que la police municipale n'intervient plus la nuit, il faudra donc compter sur la police municipale qui est en cours de renforcement. Il faut encore attendre quelques mois pour que le dispositif soit opérationnel. A terme, l'équipe sera installée dans l'ancienne mairie. Certains fonctionnaires de la police municipale sont actuellement en cours de formation et d'autres les rejoindront ensuite. L'amplitude horaire de leurs interventions sera également élargie. Le commissariat actuel reste, mais son effectif en est réduit, car la majorité est regroupée à Versailles. Il est prévu que le commissariat ferme à l'avenir. En complément, la vidéo surveillance viendra renforcer l'action de la police municipale.

Le skate parc est bruyant car il n'a pas été conçu correctement. Il faudrait combler sous les pistes pour amortir le bruit. La solution immédiate serait qu'un employé municipal ferme à certaines heures. Stéphane Lambert rappelle qu'il y a des personnes de permanence qui pourraient le faire.

La délinquance à Vélizy, c'est plutôt un problème d'incivilité, surtout chez les jeunes, ce qui est beaucoup plus difficile à gérer que la délinquance, car c'est un état d'esprit (Nathalie Privé remarque qu'il faut éduquer les enfants dès la maternelle). Pour le moment, il n'est pas signalé d'aggravation particulière avec l'arrivée du tramway, les groupes de jeunes s'arrêtant au centre commercial. Nathalie Privé rappelle qu'il y a toujours eu de la drogue à Vélizy, Delphine Beaufils fait état de vols dans les parkings. Stéphane Lambert acquiesce, mais temporise, car il existe aussi des « mythes », qui exagèrent la réalité. Il y a cependant une perception d'insécurité dans certains quartiers, pas forcément au Village.

En ce qui concerne la fête foraine, Delphine Beaufils remarque que la plupart des personnes qui la fréquentent n'ont pas beaucoup de moyens et qu'il est choquant de les inciter à dépenser de l'argent dans un contexte économique difficile. Magali Kéfi ajoute que la distribution de bons gratuits aux enfants est également incitatrice à ces dépenses et que le principe est gênant. Il vaudrait mieux promouvoir les activités culturelles. L'école a son rôle à jouer dans ce sens, rappelle Nathalie Privé. Magali Kéfi signale que des actions ont déjà lieu actuellement dans les écoles. Stéphane Lambert rappelle que la fête foraine étant un événement historique et populaire, son retour a été salué par beaucoup. Il n'y a pas eu de problème cette année, les manèges présents n'attirant pas de population « douteuse ». Guy Huguet rappelle que les forains ont aussi le droit de gagner leur vie. Ce qui l'inquiétait cette année c'était la promiscuité de la fête et du tramway, pour des raisons de sécurité.

La culture : Stéphane Lambert ajoute que l'Onde propose beaucoup de spectacles grand public, mais que la communication ne passe pas bien. Il est très difficile toutefois d'amener le public vers des activités culturelles. De plus, les choix ont été parfois assez élitistes et peuvent ne pas plaire au plus grand nombre. La saison prochaine devrait être meilleure.

Laurent Renevier et Delphine Beaufils demandent s'il ne serait pas possible d'envisager l'ouverture de la médiathèque le dimanche. Ne pourrait-on pas, aussi, fermer la médiathèque un jour de semaine plutôt que le samedi comme c'est le cas certains week-ends fériés (dernier week-end de Pâques) ? Stéphane Lambert explique qu'une loi est prévue pour l'ouverture des médiathèques le dimanche ; Beaucoup de personnes y seraient favorables, puisqu'on ouvre la culture le dimanche. Matériellement, c'est autre chose, c'est un problème d'effectifs. Nathalie Privé souligne que la médiathèque est fermée toutes les veilles de fête et les ponts, ce qui n'est pas pratique pour les usagers.

Point sur les questions des habitants et des commerçants :

- La haie mal taillée rue de la forêt : Il s'agit d'un problème de voisinage, il convient de conseiller aux habitants de s'entendre pour la tailler conjointement. Si aucun accord n'est possible, il est possible de s'adresser au médiateur.

- Les guirlandes électriques de l'église St Denis qui étaient en voie de se décrocher ont elles été mieux fixées ? A vérifier. Guy Huguet estime que cet éclairage devrait être permanent, car il met bien le bâtiment en valeur.

- La cloche exposée près de l'église est toujours en cours de restauration.

- Comment dynamiser et animer la place Bernard Dautier ? Cette place se prête à des événements, elle est grande, bien située, sécurisée, mais elle manque d'attractivité.

- Guy Huguet demande comment sa suggestion de nommer le parvis de l'Onde « place de la liberté » a-t-elle été perçue par la municipalité ? Stéphane Lambert n'a pas eu de retour à ce sujet.

- Laurent Renevier signale qu'avec les vents forts de ces derniers temps, il y a de nombreux détritus qui volent partout, reflet d'un certain manque de civisme. Magali Kéfi explique que des actions de civisme et de prévention sont prévues dans les écoles. Malheureusement ces actions ne sont pas très relayées. Il pourrait être envisagé de faire une action dans le quartier.

- Pourquoi n'y a-t-il pas eu de forum de l'emploi cette année ? Stéphane Lambert explique que le service emploi de la mairie est en cours de restructuration et de recrutement, il manque donc de ressources actuellement pour organiser le forum. Le forum des jobs d'été a eu lieu malgré tout.

Prochaine réunion le mardi 12 mai 2015 à 20h30 à la résidence Madeleine Wagner.

D. Beaufils

Delphine Beaufils

Vice Présidente